

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 11 mars 2013 à 18h sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon

Présences : Suzette Bigras, Tom Whitton, Mario St-Charles  
Guillaume Bouvrette, James McAllister

Jean Langevin, directeur général  
M<sup>e</sup> Jacques Robichaud, greffier

Absence : Nathalie Chayer

---

**Séance extraordinaire**

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 18h.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST

Proposé par monsieur James McAllister  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2013-03-11.043

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2. Négociations en cours avec les cols bleus**

---

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et rejetée à la majorité

2013-03-11.044

DE NOMMER monsieur James McAllister sur le comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective des employés cols bleus, advenant que l'entente de principe du 6 mars 2013 ne soit pas ratifiée.

Pour la proposition                      James McAllister  
   Guillaume Bouvrette

Contre la proposition                      Mario St-Charles  
   Suzette Bigras  
   Tom Whitton

**3. Période de questions (maximum 30 minutes)**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h15.  
2 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 18h20.

4. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2013-03-11.045 DE LEVER la présente séance à 18h20.

ADOPTÉE

Signé *Marc Lauzon*

\_\_\_\_\_  
Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*

\_\_\_\_\_  
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Directeur des services juridiques et greffier